L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 NOVEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 2 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Jos. Rosenthal, au N° 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Café, Café, Café.—Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy

SPECTACLES.

Dimanche, 2 Novembre 1873.

ACADEMIE. — Little Detective et Uncle Tom's Cabin.

La Situation en France.

Il y quelques jours, les royalistes en France pouvaient, s'appliquant le mot célèbre prononcé par Thiers en 1851, s'écrier "la royauté est faite," et ils paraissaient si sûrs de leur victoire, si résolus à user de la majorité qu'une intrigue parlementaire, habilement ourdie, leur avait assurée, que le peuple français se demandait avec stupeur s'il n'allait pas, un beau matin, se réveiller avec un siècle de moins dans son existence, le trône des Bourbons remis en place et le drapeau blanc fleurdelisé flottant partout sur les édifices publics à la place du drapeau tricolore. Ce retour à un passé que tant d'événements accomplis depuis 85 ans devaient avoir relégué dans un oubli absolu, paraissait un rêve chimérique et, cependant, tout indiquait qu'il allait devenir une réalité.

L'Assemblée était le seul pouvoir légal du pays, on pouvait discuter sur sa mission, mais son mandat n'avait pu être limité puisque ceux qui l'avaient convoquée, s'avaient eux-mêmes aucune autorité ni pour le définir ni pour en borner la durée. Or, une majorité de 26 voix, assurait-on, était acquise à la fusion monarchique.

D'un autre côté, le chef du pouvoir exécutif, honnête homme, mais soldat ne connaissant que sa consigne, et d'ailleurs, simple délégué de l'Assemblée, avait déclaré qu'il obéirait aux ordres de celle-ci. L'armée réorganisée, disciplinée, eût évidemment suivi l'exemple de son chef et les tentatives de résistance eussent été facilement étouffées. La Bourse avait escompté, à l'avance, la restauration de Henri V et le futur roi voyait déjà grossir la foule de ses adhérents. On allait jusqu'à lui prêter une prise de possession de son rôle de souverain, en lui attribuant l'envoi aux puissances étrangères de notes destinées à les rassurer sur le caractère de sa politique extérieure.

Tout d'un coup, patatras! Voila l'édifice si péniblement construit, par les chefs du mouvement fusionniste, qui s'écroule autrement. C'est le comte de Chambord lui-même qui vient de saper, par la base, le pont que ses amis avaient en tant de peine à ériger pour le faire revenir, après un exil de 43 ans, sur le trône de ses pères.

Bourbon et roi par la grâce de Dieu, Henri est prêt à recevoir la soumission de l'Assemblée et celle de son peuple, mais il n'entend accepter aucune condition. Principe il est, principe il veut rester. Élevé dans les plis du drapeau blanc, il ne veut ni changer de drapeau, ni se conformer aux idées modernes, ni se soumettre aux exigences politiques de la situation.

Voilà la fusion en désarroi et le coup d'état projeté pour le 5 novembre, avorté par le fait même de celui au profit de qui il avait été conçu. Quel est le secret de cette déclaration qui vient réduire à néant toutes les promesses de concessions libérales faites par les meneurs au nom du comte pour attirer à eux les membres du centre droit et pour arriver à constituer une majorité en faveur de la proclamation de la royauté? Avait-on engagé le comte de Chambord malgré lui et sans son aveu? A-t-il compris qu'une fois roi, il serait à la merci d'une majorité parlementaire qui ne partagerait ni ses idées, ni ses principes, et qui voudrait lui imposer une politique contraire à ses sentiments et qu'alors il n'aurait d'autre ressource que d'abdiquer et de laisser la place à la branche cadette dont il n'aurait fait que servir les ambitions? Ou bien la majorité dont on se targuait, n'était-elle pas aussi réelle qu'on le prétendait et n'est-ce pas la crainte d'un insuccès qui a engagé le prétendant à rentrer dans son rôle de relique enchâssée dans un passé immuable, pour sauvegarder sa dignité compromise par les intrigues de ses amis? On peut hésiter entre ces diverses suppositions. Henri IV a dit que Paris va'ait bien une messe et Henri V, si attaché qu'il puisse être à ses traditions, eût, sans doute, été d'avis que le trône de France vaut bien un changement de drapeau, s'il eût été bien certain que, moyennant cette concession, il pourrait s'y asseoir.

Quoiqu'il en soit des motifs qui ont inspiré la lettre à M. de Chesnelong, il n'est pas permis de douter qu'elle ait détruit toutes les chances de restauration que pouvait avoir le comte de Chambord, au moins pour le présent.

Les partisans de la monarchie, néanmoins, ne se tiennent pas encore pour battus, et il se peut que l'intrigue se renoue au profit des d'Orléans. Il est impossible que le provisoire actuel se continue indéfiniment; le pays est las de cette incertitude qui paralyse les affaires et laisse les esprits sous le coup d'un malaise et d'une inquiétude fébriles. Il faut une solution gouvernementale; chaque parti le sent et les propositions vont surgir aussitôt que l'Assemblée sera réunie.

On prête aux meneurs désappointés de la fusion le projet de faire décréter la restauration de la monarchie sans nommer le souverain et de faire choisir un lieutenant général du royaume qui administrerait au profit de ce souverain inconnu. Cette proposition, toute dans l'intérêt des D'Orléans, ne nous paraît avoir aucune chance de réussite. La proclamation immédiate de la république comme forme permanente du gouvernement réunira sans doute, un nombre de voix fort respectable, grâce à l'union du centre gauche avec toutes les fractions de la gauche, mais elle n'obtiendra pas non plus la majorité.

L'appel au peuple, qui a toujours été, selon nous, le seul procédé rationel et légitime, pour résoudre la question gouvernementale, ne réussira pas davantage parce qu'il est proposé par les impérialistes, peu nombreux dans la Chambre, et parce que les républicains s'entêtant, maladroitement, à le repousser dans la crainte de reconnaître ainsi la légitimité des plébiscites qui ont ratifié l'Empire à plusieurs reprises. Quant à la dissolution de l'Assemblée que Gambetta ne manquera pas de proposer subsidiairement, elle sera évidemment rejetée.

Il ne reste donc qu'une solution qui paraisse propre à réunir une majorité absolue des voix, c'est la prolongation des pouvoirs de MacMahon pendant une période de trois ou cinq années, car, après le rejet des autres propositions, il est probable que toutes les fractions royalistes unies au groupe bonapartiste, accepteront cet échappatoire qui laisse la porte ouverte à toutes les espérances.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Hazard* a été représenté hier soir, pour la dernière fois, et M. Hussey et Mlle Clifton ont fait leurs adieux au public de la Nouvelle-Orléans. Le spectacle de ce soir est très attrayant et se compose de deux pièces qui ont été jouées, tout dernièrement, avec beaucoup de succès: *Uncle Tom's Cabin* et *The Bog Detective*. Dans ces deux pièces, les principaux rôles sont confiés à Mlle Harrison.

Mlle Lucille Western commence demain soir un engagement d'une semaine et débute dans le drame intitulé: *East Lynn*. Mlle Western est avantageusement connue en ville, et les habitués de "l'Académie" lui feront, nous en sommes sûr, un accueil sympathique.

Nouvelles horreurs dans les environs de Colfax.

Nous ignorons quelles recommandations le lieutenant-gouverneur Antoine avait pu faire aux forces métropolitaines envoyées par lui à Colfax dans le but d'arrêter certains hommes qui passent pour avoir coopéré au rétablissement de l'ordre si fortement troublé naguères dans la paroisse de Grant par des nègres vagabonds, mais on dirait que ces forces n'ont reçu qu'une mission, celle de faire des arrestations sans s'inquiéter de ce qui pourrait en résulter pour l'ordre public, sans s'inquiéter surtout des libertés que les nègres de la paroisse pourraient se permettre. Aussi se voyant ou se croyant directement ou indirectement soutenus, ils auraient commis d'horribles atrocités, si nous en croyons une correspondance signée d'un très honorable habitant de l'endroit, M. Charles J. Merhill.

D'après cette correspondance, samedi dernier dans la nuit, la maison d'une respectable veuve aurait été attaquée, les portes enfoncées et cette dame et sa fille, âgée de 17 ans, auraient subi les plus odieux outrages. Elles ne furent retrouvées que le lendemain, dimanche, dans l'après-midi. Une enfant de 18 mois, petite fille de l'ex-gouverneur Wells, a été trouvée morte sur la route, à un demi-mille de la maison qui est sur les bords de la rivière Rouge, et près de l'endroit où le double viol a eu lieu. M. Merhill semble désigner comme coupables ou comme complices les hommes mêmes envoyés par le lieutenant-gouverneur Antoine.

La petite fille, trouvée hors de la maison était la nièce de la dame si maltraitée, et fille de Mumford Wells, le fils aîné de l'ex-gouverneur Mat. Wells. Les nègres disent tous que le crime est le fait des soldats, ou que s'ils ne l'ont pas commis, ils en ont été les instigateurs.

Ces soldats métropolitains ont arrêté sept ou huit personnes toutes supposées avoir pris part à la bataille de Colfax, mais la plupart pourront facilement établir un alibi. On dit dans la paroisse, que l'autorité exécutive ne compte pas beaucoup sur les condamnations, mais qu'elle a voulu simplement donner aux nègres de Colfax un moyen de vengeance. Cette imputation est lourde et il nous répugne de croire que le demi-gouverneur Antoine ait voulu de sa propre autorité en assumer le poids.

Meeting d'indignation dans la paroisse des Rapides.

Il paraît que les outrages commis dans la paroisse de Grant, par les soldats métropolitains on par des nègres ne sont que trop vrais, car un meeting d'indignation a été convoqué sans délai dans la paroisse des Rapides qui est voisine, et des résolutions énergiques ont été votées à l'unanimité. Le marshall Packard n'a reçu aucune nouvelle à ce sujet, mais il soutient que les troupes ne sont pour rien dans ces horreurs. Cela est peut-être vrai, mais il est vrai aussi que sans la présence des métropolitains, ces actes diaboliques n'auraient pas été commis.

Le meeting dont nous parlons, a eu lieu le 28 à Alexandrie, La., sous la présidence de M. Ryan, assisté de M. T. Spence Smith, secrétaire, et le préambule et les résolutions qui suivent ont été adoptés:

Attendu que nous avons reçu la nouvelle que des outrages détestables ont été commis dans la paroisse de Grant sur la personne de deux dames respectables par les membres de la police métropolitaine de la Nlle-Orléans ou par des nègres, et que la terreur s'est répandue dans la localité et dans les environs; il est

Résolu que nous faisons un premier appel aux autorités constituées du pays, civiles et militaires, avant d'avoir recours à des mesures extra-légales, qu'à cette fin un comité de cinq personnes est nommé pour se rendre auprès de l'officier commandant les troupes des Etats-Unis cantonnées près d'ici, et le prier d'en envoyer une partie dans le voisinage ainsi jeté dans le trouble et le désordre.

Résolu que nous engageons nos concitoyens de cette paroisse et des paroisses contiguës à comprimer leur indignation jusqu'à ce que les autorités auxquelles nous faisons appel nous aient accordé ou aient refusé de nous accorder protection.

Résolu que nous comprenons parfaitement que la loi a été violée par quiconque a envoyé la police de la Nouvelle-Orléans à plusieurs centaines de milles dans l'intérieur de l'Etat pour assister le marshal des Etats-Unis dans une de ses exécutions et que nous n'avons pas manqué de découvrir le but réel de cette expédition militaire et navale, but qui est de provoquer notre peuple à une émeute pour en faire un capital politique contre nous, espoir que nous voulons frustrer.

Résolu que les mauvais nègres seront poussés au crime par la présence de ces uniformes qui semblent leur assurer l'impunité, mais qu'il faut que les nègres sachent que le gouvernement doit protéger aussi bien les blancs que les noirs, les blancs ayant au moins autant de droits que les noirs, et tous devant également obéissance à la loi et si ceux qui disposent de l'autorité n'accordent pas la même justice aux deux races, nous prendrons soin de nous-mêmes et de ceux auxquels nous devons protection.

Résolu que notre attitude pacifique ne doit pas être interprétée comme une soumission volontaire au gouvernement usurpateur qui domine ici, et que nous ne voulons pas non plus que le président des Etats-Unis et le peuple du Nord croient que nous cédons volontairement à des autorités que nous ne reconnaissons pas comme légitimes; nous ne voulons pas non plus que les usurpateurs s'imaginent que le danger des violences militaires puisse nous réduire à une soumission apparente. Si nous n'intervenons pas dans ces démonstrations militaires, nous n'en sommes pas terrifiés.

Résolu que tous les journaux amis de l'humanité et opposés à l'oppression soient invités à publier ces résolutions.

Sur la motion de M. J. G. White, il est résolu que nous offrons nos remerciements aux officiers et soldats de l'armée des Etats-Unis, ici cantonnés, pour la manière courtoise avec laquelle ils ont rempli leurs devoirs officiels et que nous les conjurons d'user de tous leurs efforts pour empêcher une répétition des horribles outrages qui, nous avons toute raison de le croire, ont été commis dans la paroisse de Grant.

Les membres dont les noms suivent, ont été désignés pour former un comité, chargé de se rendre auprès de l'officier commandant les troupes des Etats-Unis cantonnées dans cette paroisse:

W. A. Leary, T. Spence Smith, R. P. Hunter, W. W. Whittington et Davis Kelly.

Le meeting s'est ajourné.

M. RYAN, président.
T. SPENCE SMITH, secrétaire.

LE CARILLON vient d'entrer dans sa troisième année et nous constatons avec plaisir que sa prospérité va toujours en croissant. Nous saisissons cette occasion pour renouveler à ses confrères l'assurance de nos sentiments de bonne confraternité.

Commerce direct avec le Mexique.

Nos lecteurs savent déjà qu'une ligne de steamers doit être établie, dans le courant de ce mois, entre la Nouvelle-Orléans et Vera Cruz, par la maison Alexander & Son, de New-York. L'arrivée de M. Thos. H. Nelson, ex-ministre des Etats-Unis au Mexique, accompagné de plusieurs Mexicains, riches capitalistes et citoyens influents, vient de rappeler l'attention sur cet important sujet. M. Nelson apporte de Mexico une invitation de la part de la Bourse de cette ville à notre Chambre de Commerce pour visiter la ville de Mexico. M. Foster, le ministre américain actuel, a obtenu le passage gratuit pour aller et revenir, de la Nouvelle-Orléans à Mexico, par la ligne de steamers qui va s'établir et le chemin de fer, pour douze personnes, délégués de la Chambre de Commerce et représentants de la presse.

Dans une réunion qui a eu lieu à l'Hôtel St. Charles vendredi soir, communication a été donnée de l'invitation de la Bourse de Commerce de Mexico et d'une lettre de M. Foster, puis M. Nelson a présenté quelques informations intéressantes sur la situation du Mexique et sur les avantages commerciaux que les Etats-Unis, et en particulier, notre port pourraient retirer de communications plus directes et plus rapides avec ce pays. Les explications de M. Nelson ont été écoutées avec le plus vif intérêt, et M. S. H. Kennedy, en le remerciant, l'a assuré qu'une délégation de ses négociants répondrait certainement à l'invitation qui a été adressée à notre Chambre de Commerce.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'ouverture du théâtre de l'Opéra est fixée à jeudi prochain, 6 novembre. La représentation d'ouverture est toujours une solennité et la salle est habituellement brillamment garnie. Chacun tient à voir et à entendre les nouveaux artistes. Nous espérons qu'en dépit de la crise, les habitués témoigneront le même empressement que par le passé à faire connaissance avec les artistes nouvellement arrivés.

La troupe débute par *Les Huguenots*, opéra qui permet de produire plusieurs des principaux artistes. Nous entendrons M. Gueymard, le premier fort téner, dans le rôle de Raoul, Mme Medier, dans celui de Valentine, Mlle Lagye, dans le rôle de Marguerite, M. Mayan, première basse dans celui de Marcel, M. Lourde, second baryton, dans celui de Nevers, M. Feitlinger, seconde basse dans celui de St-Bris et Mlle Carini, dugazon, dans le rôle du page.

CONCERT.— Nous rappelons à nos lecteurs que le concert de Mme Nelville Mercier-Bier, sous la direction du professeur Van Huffien, aura lieu mardi prochain 4 du courant dans la nouvelle salle de M. L. Grunewald, rue Baronne, à quelques pas de la rue du Canal. Le programme est on ne peut plus intéressant; en voici la première partie:

1. Ouverture de Zampa, Herold, exécutée par Mlle Armantine Mercier et M. Cartier—2. Aria di Nozze di Figaro, Mozart, chantée par M. Van Huffien—3. Cavatine de la Juive, Halevy, chantée par Mme Nelville Mercier-Bier—4. Fantasia sur le Domino Noir, pour la flute, Tulin, jouée par M. D'Aquin—5. The Maiden's Warning, valse chantée, de Miller, par Mlle A. Mercier—6. Grand duo de troisième acte des Huguenots, de Meyerbier, par Mme N. Mercier-Bier et M. Van Huffien.

Seconde partie.—7. Ballade de Crécy, A. Boïeldieu, chantée par M. Burthe—8. Cavatine del Trovatore, Verdi, par Mlle A. Mercier—9. Deuxième air varié pour violon, de Vieuxtemps, exécuté par M. Joubert—10. Grand air d'Ariodant, de Méhul, par Mme N. Mercier-Bier—11. Le Moine, Meyerbeer, par M. Van Huffien—12. Grand duo du 5me acte de l'Africaine, Meyerbeer, par Mme N. Mercier-Bier et sa sœur Mlle A. Mercier.

On pourra juger de la voix de Mme N. Mercier-Bier par les quatre grands morceaux où elle se fera entendre. Le duo des Huguenots est écrit sur un ton fort élevé, et c'est une rude épreuve pour toute cantatrice. Nous ne doutons pas cependant que notre jeune et aimable débutante ne s'acquitte à merveille de cette tache quelque difficile qu'elle soit. Nous ne doutons pas non plus de son succès dans le grand air d'Ariodant qui exige une puissance d'organe et une ampleur de moyens extraordinaires pour être rendu convenablement.

Ce concert excite un intérêt très vif à la Nouvelle-Orléans, et la salle de M. Grünewald sera sans doute trop étroite pour contenir tous ceux qui voudront assister à ce fameux début dans l'art du chant. On nous assure que les billets sont presque tous vendus. Les dilettanti doivent donc se hâter de s'en procurer, si tant est qu'il en reste encore. Nous félicitons M. Grünewald de la chance brillante qui s'est offerte à lui pour l'inauguration de sa magnifique salle.

INAUGURATION DE LA SALLE GRUNEWALD. — Au milieu des circonstances difficiles que nous traversons, il est consolant de rencontrer d'énergiques citoyens qui ne désespèrent pas de l'avenir de notre ville et qui affirment leur confiance dans sa prospérité future, en même temps qu'un louable esprit d'initiative, en consacrant leurs ressources à des entreprises d'utilité publique. Au nombre de ces citoyens, nous comptons M. Grünewald, qui vient d'employer la plus grande partie d'une fortune, honorablement acquise parmi nous, à édifier un monument consacré à l'art musical.

Nous avons eu le plaisir d'assister, hier soir, à l'inauguration de la salle Grünewald et nous félicitons sincèrement cet intelligent industriel du succès complet de son entreprise.

La bâtisse érigée par M. Grünewald rue Baronne entre Canal et Commune, est d'une architecture simple et élégante et d'un aspect extérieur qui est agréable. Commencée au mois de février dernier, elle a été formellement et solennellement livrée hier soir au propriétaire par l'architecte, M. Hillger et l'entrepreneur, M. Reuse, qui ont tous deux, droit à nos éloges. Le bâtiment a 160 pieds de profondeur sur 79 de face à la rue Baronne, et 100 pieds de large à l'autre extrémité. Au rez-de-chaussée, sont de vastes magasins remplis par l'immense assortiment de pianos que M. Grünewald tient toujours à la disposition des acheteurs. On arrive au premier étage par un escalier commode et spacieux, au haut duquel un grand vestibule donne entrée à la salle de concert.

Cette salle, qui peut contenir près de mille personnes assises, est fort heureusement éclairée, et la lumière, bien distribuée, permet de saisir l'ensemble et les détails des décorations murales, qui sont dues à l'habile pinceau de M. Philastre. Sans entrer dans une description détaillée des dites décorations, nous dirons qu'il y a beaucoup d'harmonie dans l'ensemble, que le sujet principal du fond, *La Musique*, peint en grisaille, et les deux panneaux, représentant les attributs de la musique, sont heureusement réussis et qu'il y a des bouquets de fleurs et autres détails d'une grande délicatesse. Plusieurs statues ornent les niches ménagées dans les murs, et des medaillons, placés tout autour de la salle, renferment des portraits de compositeurs.

L'acoustique de la salle nous a paru excellente pour les voix comme pour les instruments. On pourra en juger encore mieux demain soir, car la salle sera pleine pour entendre le grand concert d'inauguration que doit donner le "German Quartette," concert dont on fait déjà grand bruit, mais auquel les invités seuls seront admis. Après-demain, il y aura un autre concert dont nous parlons ailleurs. La salle sera donc bien et dûment inaugurée et ne tardera pas à devenir une institution populaire. Nous aurons plus d'une occasion de parler de la nouvelle salle que notre ville doit à l'esprit libéral de M. L. Grünewald; nous lui adressons, pour notre part, nos sincères félicitations et nous complimentons M. Philastre qui a décoré la salle avec goût et élégance et M. Hillger qui l'a construite.

AVIS AU PUBLIC.

MM. Berthet et Labrie ont inconsidérément porté devant le public un débat d'intérêt et une question de droit qui auraient pu se régler dans le domaine privé, s'ils avaient voulu en référer à des juges compétents. Ils ont cependant cherché trop; redoutant, sans doute, la vérification de mes titres, ils ont, de propos délibéré, nié par la publicité mes droits à la propriété purpételle de la machine à Hamid dont la presse s'est occupée ces jours derniers.

Ainsi provoqué à une défense légitime, je livre à l'appréciation du public la valeur des assertions personnelles et des prétentions aventurées de ces audacieux plagiaires, en leur opposant les déclarations et les témoignage ci-dessous:

AYANT FAIT CONSTATER ET VERIFIER par les témoins, soussignés que les, ci-là tres décoriticateurs de la machine à ramié, dont MM. Berthet et Labrie se disent les seuls inventeurs, sont la reproduction exacte des cylindres de la machine patentée de Lefranc et Nagous; AYANT PROUVÉ que ce système de rouleaux revolvers appliqués au ramié et autres textiles est littéralement privilégié par la patente, ainsi ne diverses formes de lames dont l'une est également marquée par ces prétendus inventeurs exclusifs; AYANT, EN OUTRE, DÉMONTRÉ PAR DES FAITS ET DES ÉCRITS que M. Berthet s'est emparé ainsi du fruit de plusieurs années de travail en coopération avec moi par contrat signé de lui,

J'avise le public qu'une revendication formelle va être adressée à ce sujet au Bureau des Patentes, et que je contesterai avec toute la force du droit moral et légal l'exploitation de la machine portant les pièces que je réclame à la contrefaçon constatée.

EM. LEFRANC.

Les soussignés, ayant vu les preuves, déclarent exact l'exposé ci dessus.

Dr. D. Durse, angle Bourgogne et Conti.
Jos. Baptiste, de la maison Closterman & Bayle, rue de Chartres.
A. Tesson, 86 rue Royale.
Wm M. Simalwood, 408 rue Baronne.
26 oct—26 oct, 2 nov. PP

NATCHITOCHES. — On nous écrit de Natchitoches qu'il y a eu de la gelée blanche cette ville le 26 octobre au matin. Aussi toute crainte d'épidémie est-elle dissipée, et les autorités locales du Nord-Ouest de la Louisiane lèvent-elles la quarantaine sur presque tous les points.

Combien en se fait une clientèle permanente,—si vous ne vous êtes jamais servi du SAPOLIO, dès que vous iron chez votre épicier, dites-lui que vous en voulez une brique; celle ci ne vous coûtera que six cents. Revenez chez vous, parcourez la maison et à mesure que vous trouverez une tache dans la peinture, les murs, bleu, les taqts, de,—que cette tache soit de la boue, de la graisse, du goudron ou toute autre chose servez-vous du Sapolio de la manière qui vous est indiquée; puis passez les objets en ferblanc et en cuivre, les cristaux, les bouchettes, les chandeliers, nettoyez-les, faites-le rejaillir. Lorsque vous aurez fait tout cela une seule fois, les fils d'Enoch Morgan seront positivement que leur Sapolio a une autre admirateur qui ne l'abandonnera jamais

26oct—4f,v&c.

MARIÉ, le Samedi, 25 octobre 1873, à la Cathédrale St Louis, par le Révd. père Mignot, M. ELCIAS AUGUSTE BARBIER à Mlle MARIE JOSEPHINE HEYL, tous deux de France.

Décédé, hier, à quatre heures de l'après-midi, à l'âge de quarante deux ans, PROSPER REYRIS natif de Auberède, Hautes Pyrénées, France.—Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cet après midi, à deux heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, au coin des rues Louisiana Avenue et Chippewa.

De la part de sa veuve et de sa famille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—Les officiers et les membres de cette Association sont invités à assister aujourd'hui, à 3 heures P. M., à l'enterrement de leur frère, PROSPER REYRIS, âgé de 42 ans, né à Auberède, Haute-Pyrénées, mort hier, à 4 heures P. M., à sa résidence, encoignure Louisiana Avenue et Chippewa.

La réunion se fera à la maison mortuaire.

Les membres sont priés munis de leurs insignes et leur présence est obligatoire.

Par ordre du Président,
LOUIS GRÉGOIRE,
secrétaire.

2nov—1

A. L. G. D. G. A. D. L'U.

Il a plu au G. A. D. L'U. de rappeler à lui l'âme de notre R. F. PROSPER REYRIS. Les membres composant la R. L. "Etoile Polaire No 1," sont priés de lui rendre les derniers honneurs. Le convoi partira de ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, de la Maison mortuaire, encoignure Louisiana Avenue et Chippewa.

Par mandement de V. M.
F. LEVASSEUR, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1873.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, No 19 de la rue du Champ—Nlle-Orléans, 1 novembre 1873.—Les membres de cette Société sont informés de la mort de D. J. FLEURY, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 1 mai 1873, de la mort de RICHARD DUFRESNE, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 1 mai 1873. Ils sont requis, sans autre avis, de se présenter aux bureaux de la société, No 19 de la rue du Champ, le 1 décembre 1873, à 4 heures de l'après midi, et d'y payer 81 25 sur chacun des ces décès.

R. W. YOUNG,
2 nov—au 8 nov Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS,
No. 17 de la rue des Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains, VELOURS CIRÉES, Anglaises et Américaines et canelées.—NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à deux et trois fils de chaînes.
STORES, Corniches, couvre-pieds de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelles et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, cornices, repos, &c.
CRIN, guimpe, peluche, &c., &c. 2nov—6PP

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
185.....RUE DU CANAL.....189
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles,
TAPIS trois plis et Ingrain,
TOILES CIRÉES de toutes largeurs,
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent
Aux prix de New York.
16 sept 2mPP

MEUBLES FINS ET ORDINAIRES.
P. MALLARD,
53 et 55.....Rue Royale.....53 et 55
VIENT d'ouvrir un bel assortiment de meubles ordinaires et de luxe, vaut faire actuel des affaires, vendra tous ces articles à des prix bien inférieurs à ceux du passé.
Ainsi, on peut acheter, en ce moment, chez lui (à ancien prix) 1 sommier, 1 matelas, 1 duvet, 1 paire d'oreillers, 1 traversin, 1 couverture, 1 ensemble de table à manger, depuis $150. Un ensemble de chambre à coucher, depuis $175.
Le tout de fabrication supérieure et matériaux de premier qualité.
N. B.—Travaux extérieurs exécutés dans le plus bref délai et à des prix raisonnables. 8oct—1m pp

SOCIEDAD UNION ESPANOLA
—DE—
BENEFICENCIA MUTUA.

Los miembros que componen esta Sociedad se reunirán en el local "Logia Perseverancia" en el Lunes (mañana) 3 de Nov. (lunes, el 3 de Noviembre, (dia de todos los Santos) a las 1½ de la tarde, para asistir a la conmemoracion de los muertos Hermanos que han dejado en la Asamblea (Funeral, celebrado el dia 12 del corriente, se dará por efectuado en beneficio de los huérfanos del 2 Distrito.

Se recomienda la mayor puntualidad.

Por orden del presidente, V. Pianel as.

30 oct 2f JG-F. MUÑIS, secretario.

A. L. G. D. G. A. D. L'U.
Orde ab Chao.
DEUS MUCMUR JUS.
Le Suprême Conseil du Rite A. A. S. R. pour la France et la Louisiane se réunira, LUNDI, 3 novembre 1873, au Sanctuaire habituel, à la mémoire de tous les FF. décédés.
Tous les Maçons, tant que les parents et les amis de ces FF. sont invités à assister à la cérémonie qui aura lieu à 4½ heures du soir, dans le 32-33 du Cimetière St Pierre et St-Claude.
Par mandement,
Le Gr. Secr.,
HENRY RELF, 33ème.
1er no—2f

CIRCULAIRE.

Aux Négociants, aux Planteurs et aux Grocers de la Louisiane:

Nous, soussignés, maîtres tonneliers de la Nouvelle-Orléans, nous formons en société protectrice, le but de vendre nos produits directement aux négociants, aux planteurs et aux grocers, et, si ce n'est possible, d'éviter de vendre à d'autres maîtres-tonneliers, qui se disent tonneliers et par ce moyen cela quelques-uns d'entre nous ont subi de fortes pertes, par suite de non-paiement, par les sundris, les marchandises que nous leur avions vendues et dont ils avaient, cependant, touché le montant. Nous avons déjà le mandat du 31 de la rière Fabor, près de la Douane, et commencerons les affaires le mardi, 4 novembre 1873. Nous offrons aux acheteurs le plus vaste stock de tonnellerie qui ait jamais existé en ville, à savoir: boucauts pour le sucre, barrils pour la mélasse, demi-tartins et bartlets, ainsi que des porches pour cercles de boucauts, de demi-barrils et de bartlets. Le tout sera délivré sans frais de drayage. Nous avons choisi, parmi nous, M. B. J. Berkery, autrefois de la grande tonnellerie de "Sugar Ldg" pour directeur et vendeur, et M. Chas. R. Schopler, pour trésorier.

Louis Haller, Henry Hartmeyer, Hilar Ohamacht, W. Schallingkramp, Jacob Werner, Fred. Nicolaus, Michael Dinque, Ch. R. Schopler, Anthony Kilte, B. J. Berkery.

2 nov—1PP

LE VASTE ENTREPOT DE PIANOS ET D'ORGUES,
—DE—
L. GRUNEWALD,
Aux Nos. 18, 20 et 22 de la rue Baronne,
Le plus grand et à plus bas marché.
Le plus grand et le meilleur assortiment.
Les meilleurs et les plus bons pianos.
Les prix les plus modiques.
—Et—
Les conditions les plus avantageuses.
CHAQUE PIANO EST GARANTI.
Vingt Pianos de rencontre à $100, $125, $150 et au-dessus, en parfait état, vendus au dessous de leur valeur, à terme ou au comptant, pour faire place au nouveau stock qui arrive.
2 nov—D. Merc. et Sam.

Guide of Style.

16 ..... : RUE ROYALE 16

LE DE CORTE désire annoncer au public de la ville et aux habitants de la campagne, l'ouverture de son nouvel établissement de DRAPERIES au No 16 de la rue Royale, entre Dauphine et Canal.

S'étant proposé d'offrir à lui-même, choisi, à Paris et dans les diverses manufactures d'Europe, un assortiment complet de tout ce que la mode peut offrir de plus riche et de plus joli en Draperies, Cashmires, Soieries, Velours, Effets de fantaisie, et fournitures pour tailleurs. Tous ces articles provenant directement des fabriques et achetés ainsi du fruit de plusieurs années de travail en coopération avec moi par contrat signé de lui,

J'avise le public qu'une revendication formelle va être adressée à ce sujet au Bureau des Patentes, et que je contesterai avec toute la force du droit moral et légal l'exploitation de la machine portant les pièces que je réclame à la contrefaçon constatée.

EM. LEFRANC.

Les soussignés, ayant vu les preuves, déclarent exact l'exposé ci dessus.

Dr. D. Durse, angle Bourgogne et Conti.
Jos. Baptiste, de la maison Closterman & Bayle, rue de Chartres.
A. Tesson, 86 rue Royale.
Wm M. Simalwood, 408 rue Baronne.
26 oct—26 oct, 2 nov. PP

GRANDE VENTE
—DE—
PANIQUE
—CHEZ—
DANZIGER,
No. 203....RUE DU CANAL.....203
Entre les rues Bourgogne et Romparts.

Marchandises Sèches
AU-DESSOUS DE LEUR PRIX EN OR.

A partir de LUNDI, 3 novembre, nous offrons la totalité de notre magnifique stock de

Etoffes pour Robes,

à des prix de panique extraordinairement bas.
Nous vendons, en ce moment, une jolie POPELINE, pour robes d'enfants, 25 cents la yards; cet article se vendait auparavant 50 cents.
50 pièces POPELINES brochées, qui se vendaient 50 cts., réduites à 25 cts.
50 pièces POPELINETTES, à 20 cts., vendues auparavant 40 cts.
BATTERNS, tout laine, nouvelles nuances drap, à 15 cts.
Nos CACHEMIRES D'ECOSSE et nos SATTENS d'des plaintes, réduits à 75 cents; nous comprenons dans cette catégorie, les qualités bleu marin, nuances mouline et autres nouveautés.

Soieries! Soieries!

Nous avons établi, pour cette semaine, un comptoir de SOIERIES à bon marché. Les personnes qui s'y prendront à temps, pourront acheter, à 45 et 75 cts, la yarde, des SOIERIES valant grandement deux fois ces prix.
Nous vendons des SOIERIES UNIES, de nuances nouvelles et de bonne qualité, à 91 cts.
Une bonne SOIE NOIRE à 91, et de ce prix aux plus riches articles de Lyon.
—Aussi—
Quelques SOIERIES JAPONAISES à 50 cts.
—AVEC—
Articles de Ménage,
5 caisses COTON BLANC à 7 cts 4 cts.
Notre coton blanc 4/4, qui a donné tant de satisfaction à 10 cents, a été réduit à 9 cents.
5 caisses LONSDALE final, à 12 1/2 cts.
5 caisses COTON à 10 cts, qui nous vendions la semaine dernière 25 cents, à 17 1/2 cts. seulement.
10 caisses INDIENNES à 17 1/2 cts.
10 caisses INDIENNES, de qualité supérieure, se vendant partout 12 1/2 cts, à 9 cts le yarde seulement.
&c. &c. &c. &c. &c.
Nous offrons, en outre, des

Châles et des Manteaux

A des prix de sacrifice.

Couvertures! Couvertures!

5 balles de COUVERTURES, réduites à 91 50 la paire seulement.
Un bon coutre couverture de famille à $2 50 et $3.
5 balles COUVERTURES OUATÉES à $2, &c. &c. &c. &c. &c.

Gants de peau

De toutes nuances et de toutes grandeurs.

Ailleurs que—
D'autres articles, trop nombreux pour être énumérés dans cette annonce.
Le tout pour être vendu à des prix défiant toute concurrence.

Checks certifiés pris au pair.
THEODOR DANZIGER & SONS,
No 203, Canal,
2nov 1f PP entre Bourgogne et Remparts.

McGIBBON, ALLYN & DUBOIS,
141.....RUE DU CANAL.....141
(Coin Bourbon.)
Offrent, en ce moment tout leur grand stock varié de

Marchandises Sèches

nouvelles et de raison, à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.
Ils signalent à l'attention de la nbre nombreux amis et du public le fait qu'ils viennent leurs affaires, car ils ont acheté leurs articles de fin de la crise et au comptant; ils sont donc à même de les vendre à plus bas prix qu'aucune autre magasin, soit

Au comptant ou en chèques certifiés.

Dans les DRY-GOODS, ils offrent les toutes les nuances nouvelles qui sont telle ment rechercher.
Dans les ETOFFES DE SOIE, ils offrent,
TAMISES,
BOMBAZINES,
BAROTHEAS,
CREPES DE PARIS,
BOMBAZETTAS,
SATTEENS,
ALPACAS,
&c., &c.
Dans les LAINAGES, on peut se procurer tout ce qu'il y a de mieux en fait de laine pure.
FLANELLES Shaker, Welsh, Saxe, Stevens Ballard, Vale et autres flanelles de chapit.
—Egalement.—
A carreaux, unies, Opéra en couleur, Molleton blanc et Molleton écru, bleus, gris, et autres couleurs. Le tout des meilleures fabriques de flanelles croisées Spéciales.
Le stock de BONNETERIE est